



Contre une approche punitive et pour une réflexion inclusive

Par *Claire Dumouchel*, professeure en psychologie

Bien que j'aie déjà écrit un article dans le *de Vive Voix* 8.08 sur l'importance de l'écoute et du dialogue dans les enjeux de liberté académique, je vais préciser davantage ma posture. Pour contextualiser, je vais parler davantage de mon expérience. Bien sûr je suis enseignante en psychologie, mais plus précisément ma formation est en recherche et en psychologie organisationnelle, qui est une branche de la psychologie sociale. J'ai aussi beaucoup touché aux enjeux de communication et de discrimination. J'ai donc déjà été exposée dès mes études universitaires aux notions de discrimination et racisme systémiques, du point de vue psychologique et sociologique. Je suis aussi militante féministe et, bien que mon engagement ait changé de forme de mon adolescence jusqu'à aujourd'hui, mon implication a toujours été centrale dans ma vie.

Je vais me prononcer sur 2 points concernant les enjeux de liberté académique :

- La dénonciation d'une approche punitive face aux enseignant.e.s dans les cas reliés à la liberté académique
- L'importance d'une réflexion inclusive dans le titre *Comité sur la liberté académique incluant les enjeux de racisme et de discrimination systémiques*

Concernant l'approche face aux enseignant.e.s, je crois que le principal problème dans ce qu'on a appelé le cas Lieutenant-Duval est l'approche de gestion punitive adoptée par l'Université d'Ottawa. À cette approche une alternative est une approche éducative basée sur le dialogue. C'est l'approche que je privilégie et c'est celle qui a été adoptée par certaines universités dont l'Université Concordia¹. De ce que j'entends, je crois que cette approche est rassembleuse malgré les divergences concernant son application. C'est ce dont j'aimerais discuter avec le

¹ <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1743124/concordia-apporche-differente-mot-n>

Comité ad hoc sur la liberté académique incluant les enjeux de racisme et de discrimination systémiques.

Justement, je vais me prononcer sur la pertinence du nom dudit Comité pour avoir une réflexion inclusive. Le nom *Comité sur la liberté académique incluant les enjeux de racisme et de discrimination systémiques* reflète le contexte dans lequel les débats ont pris naissance. Comme prof de communication, il est pour moi évident que tout message, d'autant plus les messages complexes, ne peuvent être dissociés de leur contexte. La liberté académique n'évolue pas dans les nuages. Alors, autant la liberté académique que la discrimination systémique font partie de la problématique qui nous intéresse. Ces 2 réalités sont parfois mises en opposition dans les médias ou par certains individus. Je crois que cette approche est non seulement divisive, mais inexacte. On peut nuancer et séparer ces enjeux, mais évacuer un ou l'autre serait le contraire de l'inclusion et du dialogue.

Ces enjeux ne sont d'ailleurs pas aussi nouveaux qu'on l'entend. Bien que j'aie commencé mes études au milieu des années 2000, j'ai pu constater que le racisme systémique est étudié au Québec depuis les années 90 donc il y a presque 30 ans.

Je pourrai en parler longtemps, mais avec ce texte vous aurez déjà une idée de ce qui me semble essentiel dans les enjeux du Comité. Au plaisir de dialoguer avec vous, collègues!